

COMMUNE
DE
VILLIERSFAUX

41 100

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 9

DATE DE CONVOCATION

12 novembre 2024

OBJET

MAITRISE D'ŒUVRE
PROGRAMME
TRAVAUX DE VOIRIE
2025

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six novembre, 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie NORGUET, maire.

Présents : Mmes Norguet Sylvie, Corbin Martine, Provost Annick, François Elodie, Mrs Bertin Cyrille, Desvaux Philippe, Lucas Thierry, Moyer Franck, Wojnar Loïc

Absent/Pouvoir : M. Breton Patrice a donné pouvoir à M. Desvaux Philippe

Secrétaire de séance : Mme Annick Provost

Madame le Maire présente le devis du bureau d'études Viatec 58 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme pour la maîtrise d'œuvre du programme des travaux de voirie 2025 pour un montant de 6 100 € HT.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, les membres présents :

- DECIDE de confier la mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'études Viatec 58 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme pour le programme des travaux de voirie 2025 pour un montant de 6 100 € HT.
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces concernant cette décision.
- CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

N° 27-2024

Pour expédition conforme :
Le Maire,
Sylvie NORGUET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20241126-27-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2024

Publication : 10/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

